



www.ifebenelux.com

MARDI 26 JUIN 2007 - HÔTEL BRISTOL STEPHANIE - BRUXELLES

Rédigeons ensemble votre cahier spécial des charges

Journée animée par

Patrick Thiel
CMS DeBacker
Pascal Valette
ULg

Comment évaluer et définir au mieux vos besoins ?

- **Identifiez toutes les clauses sensibles du cahier spécial des charges**
- **Maîtrisez toutes les spécificités relatives aux marchés de travaux, de fournitures et de services**
- **Quelle méthodologie mettre en œuvre ?**

BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER À :

Renseignements programme :

Annabelle Béjonne
abejonne@efe.fr

Renseignements inscriptions :

IFE BENELUX - ifebenelux@ifexecutives.com
51 B, Chaussée de Charleroi - 1060 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 533 10 15 - Fax : +32 (0)2 534 89 81

OUI, je m'inscris à la formation « **Rédigeons ensemble votre cahier spécial des charges** » du mardi 26 juin 2007

Tarif normal : 850 € HT (+ TVA 21 %)

Tarif Spécial Collectivités locales : 700 € HT (+ TVA 21 %)

Nom :

Prénom :

Fonction :

Société :

Secteur d'activité :

N° TVA :

Adresse :

.....

Tél. :

24647CMS

* Indispensable pour vous adresser votre convocation

La rédaction de votre cahier spécial des charges

MARDI 26 JUIN 2007

Journée animée par :
Patrick Thiel, Avocat Associé, CMS DeBacker
& **Pascal Valette, Directeur du service des marchés, ULg**

Quel est le champ d'application du cahier général des charges (CGC) ?

- Dans quels cas s'y référer ?
- Quelle est la structure du CGC ?
 - Quel est le pouvoir adjudicateur ?
 - Quels sont les documents complémentaires au marché ?
 - Quelles sont les garanties financières de l'adjudicataire ?
 - Quels principes pour les sous-traitants ?
 - *Quid* du paiement ou de la révision du prix ?
- À quelles conditions le cahier spécial des charges (CSC) peut-il déroger au CGC ?
 - Comment bien motiver cette décision ?

Quelles sont les clauses sensibles du CSC ?

- Les critères de sélection
 - Quels critères définir ?
- Les critères d'attribution du marché
 - Quels critères choisir ?
 - Selon quelle pondération ?
- La définition de l'offre
 - Quelles variantes insérer ? Selon quelles conditions ?
 - Quelle est leur nature ?
 - Quelle portée ?
- La validité de l'offre
 - Quels sont les documents pouvant ou devant être annexés ? Quelles formalités suivre ?
 - En cas de non-respect, quelles conséquences ?
 - Quels sont les délais de validité de l'offre ?
- Les délais d'exécution et de paiement
 - Quand et comment établir la déclaration de créance et la facture ?
 - Comment appréhender les réclamations et requêtes tant pour l'adjudicateur que pour le soumissionnaire ?
- Le cautionnement
 - Quand et comment prévoir un cautionnement ?
- Les assurances et la garantie
 - Assurances : quelle responsabilité pour l'entrepreneur ?

- Garantie : quelles obligations pour l'adjudicataire ?
- La réception
 - Quels sont les différents types de réceptions ?
 - Quelles modalités respecter ?

En cas d'irrégularités du CSC, quelles actions mener ?

- À quelle personne s'adresser ?
- Quand invoquer l'irrégularité ?
- Quels recours pour le candidat soumissionnaire ?

Aspects pratiques de l'organisation d'un dossier de soumission

- Quelle méthode de travail adopter ?
- Quel est le contenu d'un dossier de soumission ?
 - Quelles différences selon le type de procédure ?
 - Quelles différences selon le type de marché ?
- Comment aborder la rédaction d'un cahier spécial des charges ?
 - Questions à se poser préalablement
 - Le planning de la consultation du marché
 - Comment rédiger le cahier spécial des charges ?
- Les clauses administratives
- Les clauses techniques
- Les formulaires de soumission
- Exemples pratiques
 - Les marchés de travaux : marchés en appel d'offres ou adjudication de construction nouvelle ou de restauration de bâtiment classé
 - Les marchés de fournitures : marchés en appel d'offres de fourniture courante (marché à bon de commande ouvert) ou fourniture d'appareil scientifique
 - Les marchés de services : marchés en appel d'offres restreint, adjudication ou procédure négociée avec publicité pour contrat d'assurance, enlèvement de déchets ou désignation d'auteur de projet

À qui s'adresse cette formation ?

Secteur public

- Décideurs publics : administrations, organismes d'intérêt public, entreprises publiques, pouvoirs locaux, intercommunales
- Échevins des travaux publics, de l'aménagement du territoire
- Secrétaires communaux et secrétaires adjoints
- Responsables juridiques et financiers
- Membres des organes de contrôle de l'administration
- Responsables d'organismes soumis aux règles des marchés publics

Secteur privé

- Responsables des services marchés
- Responsables commerciaux
- Responsables administratifs
- Directeurs juridiques
- Directeurs techniques
- Chefs de chantiers, chefs de projets
- Avocats, juristes et conseillers juridiques
- Architectes et bureaux d'études

Quels sont les objectifs pédagogiques ?

Cette formation vous permettra de connaître tous les aspects pratiques, afin de rédiger au mieux votre cahier spécial des charges

Quelle est la méthode de travail ?

- Bénéficier de l'analyse de deux experts et identifier les pratiques à risque
- Rencontrer vos homologues et échanger vos expériences
- Remise d'un support écrit spécialement élaboré pour cette formation

Qui organise cette formation ?

- IFE Benelux est la filiale belge du groupe EFE. Les activités du groupe sont présentées sur le site www.efe.fr
- Elle organise à Bruxelles, Anvers, Namur et Luxembourg des stages de formation pratiques à destination des cadres et dirigeants dans les domaines intéressant le droit, la finance, la gestion des entreprises et des collectivités locales.
- Chacune de nos formations constitue, par la technicité et l'actualité des sujets, la compétence et la notoriété des intervenants, un événement majeur. Notre objectif constant est de donner les applications pratiques des principes exposés et d'apporter des solutions concrètes aux questions des participants.

*Déroulement de la journée : 8 h 45 Accueil des participants • 9 h 00 Début de la formation
Pauses-café à 10 h 45 et 15 h 30 • 12 h 30 Déjeuner • 17 h 30 Clôture de la journée*